

## NOËL A LA C.E.L.

Nous avons eu raison d'instituer, à une époque pour nous encore bien précaire, cette fête de fin d'année qui au cours d'une soirée d'amitié nous lie aux familles de notre personnel. Nous avons eu raison de considérer comme plus utile à la marche de notre CEL, le fait de jeter un pont amical avec nos employés que celui d'économiser quelques dizaines de milliers en suivant la règle d'absentéisme de toutes les entreprises. Car, dans aucune usine, dans aucune maison commerciale des Alpes-Maritimes, on ne fête la Noël entre patrons et ouvriers, et l'arbre de Noël, s'il existe, est une stricte manifestation enfantine. C'est parce qu'il n'y a pas à la CEL de PATRONS face à des ouvriers, mais des administrateurs-travailleurs et leurs employés que s'atténuent les distances hiérarchiques et que, tout naturellement, nous nous retrouvons « entre nous ». Un « entre nous » plein de cordialité et de simplicité, on met les bouchées doubles, on accélère le rythme pour que le temps gagné soit utilisé à la préparation de la fête. Et tout se fait sans heurts et sans efforts parce que tous, nous sommes contents de cet instant d'intimité et de liesse venu comme un dédommagement de notre habituel labeur.

Grande est notre joie de gâter dans la mesure de nos moyens nos enfants CEL, beaux enfants, heureux de se retrouver entre eux, de se rassasier d'excellentes friandises et d'emporter leurs jouets.

Nous avons voulu, cette année, élargir encore le cercle des enfants heureux en faisant bénéficier de notre soirée tous les enfants du quartier. Malheureusement, nos salles, main-

tenant trop petites pour accueillir tant d'amis, ne nous ont pas permis de donner à cette soirée le caractère populaire que nous aimerions lui voir un jour. Quoi qu'il en soit, tout le monde s'est fort divertit à regarder nos films, s'est régalé à manger des gâteaux, à boire des bons vins et a ri tout son content dans les petits groupes d'amis où la plaisanterie était plus que jamais méridionale...

La meilleure surprise devait clôturer la soirée : chaque employé, en effet, recevait une enveloppe contenant une prime de 5.000 fr. qui, venue après la prime de septembre (5.000 fr.) et la prime de vacances (5.000 fr.) clôturait un trimestre financier impeccable sans retard de paye aucun. Une fois de plus, Freinet assura nos employés au nom de toute la CEL, que nous avons à cœur de faire de notre Maison, non une entreprise à bénéfices, mais une coopérative d'utilité populaire, tout entière consacrée au service de l'école du peuple et dont les ouvriers soient les ouvriers les plus favorisés des Alpes-Maritimes. Nous avons fait le maximum pour que les locaux soient vastes, aérés, nets et entretenus, pour que les ateliers soient intimes à deux ou trois, quatre employés au maximum ; pour que l'atmosphère y soit cordiale et que nous ayons à sévir le moins possible. Mais devant les dangers de sabotage qui un moment ont menacé notre œuvre, nous avons aussi le devoir d'être fermes et de préserver des biens que nous savons si utiles à l'enfance prolétarienne.

Chaque année, les Noël's à venir feront la preuve que nous sommes dans la bonne voie.

Elise FREINET.